

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du Jeudi 21 Octobre 2010 – 19 h 30**

Etaient excusés : GIRAUD Marc, LAPORTE Stéphane, LE BRIZ Olivier

Mme le Maire donne la parole à l'agent titulaire des services techniques afin de présenter aux élus les travaux réalisés au cours des mois de septembre et octobre (entretien des chemins, du port, du village, école, points propres, espaces verts, cimetière ...) et à réaliser en novembre (nettoyage et remise en état des panneaux de signalétique, pose des plans communaux, entretien du canon, création d'un jeu de boules au port, entretien des conduits d'eaux pluviales, nettoyage des accotements de chemins, des rigoles et traversées de route).

Depuis l'enlèvement des containers et la mise en place des molocks le 29 septembre, la récupération des dépôts sauvages et le nettoyage des containers ont mobilisés le personnel à hauteur de 7 heures de travail.

A l'école, tous les mercredis petites interventions soit environ 19 h depuis la rentrée scolaire.

Ensuite un bilan est fait sur le comportement du jeune apprenti (en poste depuis le 30 août) : sérieux et intérêt pour son travail ; les professeurs de la MFR ont communiqué leur satisfaction : assiduité et bon comportement de l'élève.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : depuis le 1^{er} octobre la redevance incitative a été mise en place. L'enlèvement des containers et la mise en place de molocks à ouverture comptabilisée, a pour but l'encouragement au tri sélectif et donc la diminution du volume des ordures ménagères.

Les badges d'utilisation ont été distribués aux particuliers ; toutefois se pose la question des déchets des associations à l'occasion de leurs manifestations ponctuelles. Une réunion sera proposée pour trouver un accord.

Un composteur a été mis en service au cimetière (constat de la mauvaise utilisation, dépôt de pots et fleurs artificielles qui doivent aller en déchèterie) ; il peut recevoir les déchets de particuliers ne disposant pas d'espace privatif pour composter. Après discussion il est convenu qu'un espace sera aménagé au bord de l'Isère, destiné à recevoir les déchets verts des ménages (de la Minoterie et locataires du privé) qui souhaitent réduire leur nombre de sacs.

L'information sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

EXTENSION DE L'ECOLE : communication du dernier compte rendu de la réunion de chantier ; les travaux se déroulent bien et le planning est respecté

AMENAGEMENT DU VILLAGE : la prochaine réunion de réflexion avec le CAUE aura lieu le 4 novembre prochain à 17h30. Un comptage des véhicules au village est à solliciter auprès du service des routes du Conseil Général

SE38 : Le conseil délibère sur le transfert de compétences au Syndicat Energies de l'Isère, en matière de réseau électrique et sollicite ce dernier pour la programmation de l'enfouissement des lignes au port.

DISSOLUTION DU SIGEC Le rôle du syndicat intercommunal de gestion et d'exploitation du collège de Vinay (SIGEC) créé en 1988, est arrivé à son terme du fait de l'arrivée à terme des emprunts réalisés pour l'extension du collège. Sa dissolution est demandée par le Préfet et les communes adhérentes doivent donc délibérer en ce sens. Vote favorable du conseil.

DECISION MODIFICATIVE : Réajustement des recettes et des dépenses budgétaires en fonction des opérations enregistrées à ce jour

DROIT DE PLACE : Devant les demandes d'autorisation de stationner par des commerçants ambulants (pizza – camion frites) un droit de place est fixé : 8 € pour la ½ journée et 10 € pour la journée complète.

POIDS PUBLIC : un devis de vérification de la bascule est soumis à l'assemblée ; un test sera effectué par les adjoints pour vérifier le fonctionnement de cet équipement

DEFIBRILATEUR : décision est prise d'acquérir et d'installer sous le porche de la salle des fêtes un défibrillateur, coût 1450 € hors taxes + travaux d'installation d'un coffret chauffant pour le maintien à + 10°. Une réunion publique sera programmée pour initier les habitants à la manipulation de cet appareil

CARREFOUR DE LA CHAPELLE : après les travaux d'aménagement du nouveau carrefour, il faut procéder au déclassement de l'ancien tracé ; une réunion aura lieu avec les propriétaires riverains. Une enquête publique sera mise en œuvre avant l'enregistrement de l'acte notarié.

ACTIVITE PING-PONG : le comité d'animation souhaite mettre en place une activité le mercredi et recherche une salle pouvant accueillir 4 tables – la salle des fêtes étant mise à disposition de l'école, le temps des travaux, une proposition sera faite d'installer provisoirement cette activité à la Maison de la Drevenne.

LAEP (lieu d'accueil enfant-parents) : mis en place par la communauté de communes à Notre Dame de l'Osier, il fonctionne bien mais constat est fait qu'aucune famille de la rive gauche ne fréquente ce lieu d'accueil et d'échanges entre parents de jeunes enfants. Une délocalisation d'une journée, de cet accueil est envisagée pour la fin 2011, la Maison de la Drevenne pourrait en être le cadre.

La séance est levée à 22 h 30